

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt du mois de décembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 4 décembre 2024	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 18 Absents excusés : 14 Absents : 4 Votants : 20 (dont 2 pouvoirs)
--	---

**PRESENTS** : M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. DANGER Jean-Louis ; M. JEUDI Daniel ; M. JOZEAU Jacky ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. LIGNE Alain ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PILLOT Jean ; M. POUPIN Pascal ; M. QUINAULT Sébastien (suppléant) ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

**ABSENTS EXCUSES :**

M. AIGUILLON Mickaël est remplacé par M. QUINAULT Sébastien ;  
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;  
M. DUPAS Bruno a donné pouvoir à M. THOMAS Patrice ;  
Mme NOLOT Monique a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;  
Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BICHON Laurent ; M. CESBRON Patrice ; M. CHAUVIN Hervé ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DORET Michel ; M. NERBUSSON Joël ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. RENAUD Denis.

**ABSENTS** : M. FUZEAU Bruno ; Mme GELÉE Maryline ; M. MOTARD Jérôme ; M. WOJTCZAK Richard.

**Secrétaire de séance** : Monsieur CHARBONNEAU Claude

**RESSOURCES – HUMAINES**  
**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT A DUREE DETERMINEE DU POSTE DE**  
**RESPONSABLE DU SERVICE ENVIRONNEMENT**

Monsieur le Président explique que le CDD de 3 ans de Mme Charlotte JOUOT, responsable du service environnement arrive à échéance le 4 janvier 2025.

Ses missions sont les suivantes :

- Direction du service environnement
- Encadrement du service environnement
- Animation et coordination du programme régional RE-SOURCES sur les Aires d'Alimentation des captages du SEVT
- Pilotage de groupes de travail thématiques incluant les acteurs de terrain (agriculteurs, industriels, élus locaux... etc)
- Etre force de proposition auprès des acteurs locaux
- Participation aux réunions du réseau des animateurs RE-SOURCES du département et de la région
- Rendre compte de l'exécution de la mission confiée auprès du bureau et du comité syndical du SEVT

Afin de poursuivre le travail engagé, Monsieur le Président propose la reconduction du contrat de Mme Charlotte JOUOT pour une durée de 3 ans et indique que la durée des contrats successifs ne peut excéder un total de 6 années. Ainsi à l'issue de la période maximale de ces trois ans, le contrat ne pourra être reconduit que par une décision expresse et pour une durée indéterminée, en application du dernier alinéa de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26/01/1984.

Conditions de recrutement :

- Type de contrat : Contrat à durée déterminée suivant l'article 3-3 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984
- Intitulé du poste : Responsable du service environnement chargé de l'animation du programme régional RE-SOURCES sur les Aires d'Alimentation des Captages du SEVT
- Temps de travail : temps plein – 35 h
- Catégorie de référence : A

Le comité syndical est appelé à se prononcer sur le renouvellement de ce poste de Responsable du service environnement.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ DECIDE de reconduire le contrat du poste de Responsable du service environnement une durée de 3 ans à compter du 5 janvier 2025 selon les conditions énumérées ci-dessus.
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
Bernard GALINDEAU

